



Commune de La Roche-en-Ardenne

Mars 2014



Bulletin communal



Ferme du Vivier



Sommaire	1	Loisirs	33
Le mot du Bourgmestre	2	Sports	37
Population - État civil	9	Enseignement	41
L'invité du mois	11	Vie culturelle	43
Environnement	13	Vie associative	47
Services	19	Petites annonces classées ...	63
Santé	29	Agenda des manifestations ...	64



INFORMATIONS

Mesdames et Messieurs,

Bonjour,

La commune de La Roche-en-Ardenne participe à la journée « Action Jobs Étudiants » organisée le jeudi 6 mars à Houffalize.

Les entrepreneurs et responsables d'associations sont invités à présenter des offres d'emploi aux étudiants de notre région.

L'an dernier, 23 offres d'emploi disponibles sur la commune de La Roche-en-Ardenne avaient été présentées.

Pour les étudiants intéressés, une navette sera mise en place au départ de La Roche-en-Ardenne. Pour la bonne organisation du transport, il est nécessaire de s'inscrire auprès de Carine Sénéchal (0490/64.48.86)

Charles Racot, Echevin des travaux et Léon André, Echevin de l'enseignement ont relancé le dossier de modernisation de l'école d'Ortho.

Suite à l'instruction du dossier par Monsieur Balon, Directeur du Service général des Infrastructures publiques subventionnées, le Gouvernement wallon, à la demande du Ministre Nollet, a octroyé une subvention de 964.800 € pour l'extension de l'école d'Ortho.

Le projet vise la construction d'un nouveau bâtiment comprenant 4 classes, un local informatique, deux classes de remédiation et des locaux connexes. Une part importante sera également allouée à la rénovation des bâtiments existants et à l'aménagement extérieur.

Le budget total des travaux est estimé à 1.531.000 €.

Cet été, pour les enfants âgés de 2,5 à 12 ans, la Commune organisera les plaines de vacances.

Cette année, elles se dérouleront du lundi 7 juillet au vendredi 8 août dans les locaux de l'Institut Saint-Joseph.

Dans le courant de l'année dernière, le Ministre Di Antonio a signé un arrêté d'octroi de subvention d'un montant de 425.500 € pour la réalisation des travaux d'agrandissement et de réaménagement de la Maison de Village de Beusaint.

Ce projet vise la mise en conformité et l'amélioration des performances énergétiques de l'infrastructure. Le caractère polyvalent de la salle sera également renforcé.

Au terme des travaux, ce bâtiment central bénéficiera d'une meilleure intégration urbanistique. D'autant plus que les lignes électriques qui traversent le village seront enterrées et les poteaux retirés.

Les travaux d'enfouissement du réseau électrique commenceront avant la fin de cette année 2014.

Le cortège du carnaval aura lieu le dimanche 30 mars.

En concertation avec le Comité du Carnaval, nous avons signé la charte "Bonne Soirée" par laquelle nous souhaitons prévenir les excès et la surconsommation d'alcool.

En outre, je rappelle la mise à disposition du Proxibus qui reconduira les jeunes et les moins jeunes durant les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche ;

- à 02h00 → vers Beusaint, Vecmont, Mierchamps, Halleux, Petit-Halleux, Cielle, Dochamps, Samrée, Bérismenil, Maboge, Lohan et Villez;
- à 03h00 → vers Ortho, Mousny, Floumont, Herlinval, Warempage, Nisramont, Hubermont, Roupage, Thimont, Buisson, Lavaux et Hives.

Voici quelques photos prises dans le cadre des multiples activités qui ont égayé notre Commune tout au long des dernières semaines. Vous pouvez consulter les reportages complets de ces événements sur le site de l'Administration communale (<http://www.la-roche-en-ardenne.be>) dans la rubrique "galeries photos".

Bal Larue à La Roche



Soirée des bénévoles à Buisson



Souper "Diabolix" du Cercle des maux de tête disparus à Vecmont



Le Tir du Roi à La Roche



Soirée des Princes à Beusaint



Les demandes de permis actuellement à l'examen sont les suivantes :

Permis d'urbanisme

- Régularisation de travaux de transformation d'une maison d'habitation et d'un garage.
Demandeur: Michel BEAUJEAN.
- Construction d'une annexe et modification des matériaux de parement d'une maison d'habitation à Ronchampay.
Demandeurs: M. et Mme POETS.
- Construction d'une véranda et régularisation d'un "chien assis" à Warempage.
Demandeur: André RENER.
- Construction d'un abri de jardin à La Roche.
Demandeur: Roland MATHIAS.
- Installation d'une citerne à gaz aérienne à Hubermont.
Demandeur: Erik CLAESSEN.
- Création d'un nouveau logement dans un bâtiment existant à La Roche.
Demandeurs: M. et Mme LENGLER.
- Modification du relief du sol pour la réalisation d'une mare à Buisson.
Demandeur: Emmanuel MANIGART.

Permis d'environnement

- Travaux de désamiantage à l'Athénée Royal de La Roche.
Demanderesse: SBMI.
- Exploitation d'un dépôt de gaz à Ronchamps.
Demanderesse: SPRL BILLA GAZ.
- Exploitation d'une salle des fêtes à Ortho.
Demanderesse: SPRL FORUM D'ORTHO.

Permis unique

- Construction et exploitation d'un atelier de construction et réparation de matériel agricole à Ronchamps.
Demandeur: Raphaël LEGRAND.
- Régularisation de la situation du camping "Le Floréal 1" à La Roche.
Demanderesse: ASBL JOIE ET VACANCES.

Ces dossiers sont à votre disposition jusqu'au 15 mars.

Bonne journée à toutes et à tous !

Guy GILLOTEAUX,
Bourgmestre.

Bulletin communal : modalités.

- Tous les textes à insérer doivent nous parvenir **pour le 10 du mois précédant la parution.**
- Tout article doit impérativement être dactylographié, mis en page dans le bon format et accompagné d'un support informatique pour nous permettre de le redimensionner au besoin (CD Rom, disquette ou clé USB). **Vous pouvez également l'envoyer par E-mail à l'attention de Nadine LAMBERT à l'adresse suivante :**

nadine.lambert@la-roche-en-ardenne.be

Dès réception de votre E-mail, un accusé de réception vous sera envoyé. Si vous ne le recevez pas, prenez contact téléphoniquement avec Nadine LAMBERT au 084/245.061. (le matin à l'exception du mercredi).

TARIFS :

- **Encarts publicitaires :** Les tarifs ci-dessous s'entendent donc **TVA non comprise.**

	A l'année		Pour 1 parution	
	Rochois	Non Rochois	Rochois	Non Rochois
1/8 de page	250 €	450 €	50 €	90 €
1/4 de page	450 €	750 €	90 €	150 €
1/2 page	750 €	1250 €	150 €	250 €
1 page	1250 €	2000 €	250 €	400 €

- **Petites annonces :** Toute petite annonce (à vendre, à louer, etc) devra être **payée à la demande** (3 € par mois par petite annonce de 3 lignes).
- **Articles insérés par une association culturelle ou sportive de la commune :** Ce type d'article est inséré gratuitement **mais son format est limité à 1/4 de page.** Si l'article inséré dépasse 1/4 de page, le supplément sera facturé au tarif des publicités.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Nadine LAMBERT, le matin (à l'exception du mercredi), au 084/245.061.



Naissances

- Sophie NIJHOLT, fille de Friso et Helena VAN DER HORST, de Bérismenil, le 10/01/14.
- Nathan HENROTIN, fils de Anthony et de Sarah DUSSART, de La Roche, le 14/01/14.
- Elena CYPERS, fille de Grégory et de Mélissa FORMANN, de La Roche, le 13/01/14.
- Aurélie VOLVERT, fille de Bernard et de Laetitia LOUIS, de Roupagne, le 05/02/14.

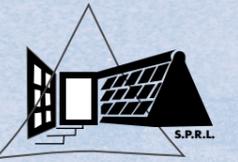
Décès

- Raymonde WAHA, veuve de Hippolyte RENARD, de Hives, le 15/01/14.
- Marie-Thérèse GUISSART, veuve de Fernand RICHY, de La Roche, le 29/01/14.
- René BODELET, époux de Denise VOLVERT, de Hives, le 10/02/14.
- Michèle LECOMTE, de Maboge, le 07/02/14.
- Richard GALLOY, de La Roche, le 11/02/14.
- Alphonse COLLIN, époux d'Alberte BOUTAY, de Ronchampay, le 13/02/14.

Remerciements

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié reçues lors du décès de Joseph MABOGE et dans l'impossibilité de répondre individuellement, la famille prie toutes les personnes qui ont pris part à sa peine par leur présence, leurs messages, leurs fleurs, de trouver ici ses sincères remerciements et sa profonde reconnaissance.

La famille de Marie-Thérèse RICHY-GUISSART vous remercie très sincèrement pour vos gestes de sympathie et d'amitié.



**MENUISERIE-TOITURE
RAMONAGE**

SIBRET - LESUISSE

LESUISSE Vincent • Ronchampay, 23A • GSM: 0475/87 93 89
Tél.: 084/22 32 97 • Fax: 084/22 32 98



Nicolas JORIS

- Tous travaux de terrassement
- Aménagements
- Empierrement
- Egouttage
- Stations d'épuration agréées
- Vente tous produits de carrière

78, Samrée - 6982 LA ROCHE
GSM : 0494/23 99 22
Fax : 084/44 45 08



La ferme vivante asbl

- Ferme ouverte
- Balades à dos d'âne
- Excursions scolaires
- Cours de néerlandais à la ferme
- Stages vacances à la ferme

Route du Tram 7, 6980 Cielle (La Roche), 084/44.59.32
www.lafermevivante.be, info@lafermevivante.be

Pierres-Marbres-Granits
Caveaux-Monuments
Carrelages-Cheminées-Escaliers
Plans de Travail
Cuisines & Salles de Bain ...

sa.heck@swing.be
Tél.: 084 41 15 49
Gsm: 0472 59 62 29



HECK S.A.

Rue de Cielle 18 B-6980 La Roche en Ardenne



BAO

ASSURANCES DE L'OURTHE

AXA BANQUE

FSMA : 042826 A-cB
RPM : 0463 810 442

A proximité de chez vous,
des professionnels vous conseillent
en banque, assurances, placements et crédits

Rue Châmont, 1
6980 LA ROCHE-EN-ARDENNE

084 41 27 87

e-mail : contact@ba-o.be

Site Banque : www.bao.axa-banque.be

Site Assurances : www.ba-o.be

Vous trouvez le style qui vous convient. Nous nous chargeons du prêt.



Une fois que vous avez trouvé la voiture idéale, AXA Banque met tout en oeuvre pour vous trouver le prêt idéal. Chaque demande est traitée rapidement et nous examinons ensemble la solution qui convient le mieux dans votre situation. Vous profitez ainsi très vite de votre nouvelle voiture. Sans le moindre souci.

Le prêt auto d'AXA Banque qui s'adapte à vous.

- avec un taux attractif : **2,45 % (*)**
- des mensualités fixes
- la possibilité d'emprunter **jusqu'à 110 % du montant de la valeur (TVA incluse) de votre véhicule neuf ou récent (maximum 2 ans)**. De quoi financer votre système d'alarme ou votre première prime omnium !

(*) Taux prêt confort auto, valable au 10 janvier 2014 pour des voitures neuves et récentes (max. 2 ans) pour un montant emprunté supérieur à 3.700 euros et inférieur ou égal à 75.000 euros, pour une durée entre 24 et 36 mois, pouvant être revu à tout moment. Sous réserve d'acceptation de votre demande et après signature de votre contrat de crédit. **Taux débiteur fixe : 2,45 %**. **Taux annuel effectif global fixe (TAEG) : 2,45 %** pour un prêt à tempérament de 15.000 euros d'une durée de **36 mois**. La mensualité s'élèvera à **432,41 euros**, pour un montant total de 15.566,76 euros à rembourser

Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.

Le prêt auto est un prêt à tempérament soumis à la loi sur le crédit à la consommation.
AXA Bank Europe sa, Boulevard du Souverain, 25, 1170 Bruxelles - TEL 02 678 61 11 - FAX 02 678 82 11 - e-mail contact@axa.be - <http://www.axa.be> - IBAN BE67 7000 9909 9587 - BIC AXABBE22 - N° BCE : TVA BE 0404 476 835 RPM Bruxelles - FSMA 036705 A

réinventions /
le prêt auto



L'Invité du Mois

Joël Thiry, archéologue de notre patrimoine musical

Rochois de par sa naissance, **Joël THIRY** veille aux destinées du *Musée de la parole en Ardenne*. Il sort un livre consacré au patrimoine musical du nord-Luxembourg. 10 années de recherches et plus de 800 rencontres. Interview.

Joël Thiry, comment est né ce projet de livre ?

Le point de départ de cet ouvrage de recensement, c'est l'idée que le temps efface une bonne partie de notre patrimoine culturel et c'est la volonté de le conserver et de le partager. S'agissant ici de chansons, je postulais en outre qu'elles sont inscrites dans une époque, dans un contexte, et qu'elles véhiculent une part de notre histoire. De petites histoires inscrites dans la grande Histoire.

Comment avez-vous découvert ou redécouvert ces chansons ?

C'est essentiellement un travail de terrain. J'ai visité 212 villages composant 11 communes du nord de la province. J'y ai rencontré pas moins de 829 personnes durant 10 années, de 1999 à 2009. J'ai ainsi recueilli 212 chansons originales créées en leur temps par des villageois un peu poètes ou musiciens. On peut parler d'un travail de foumi : il ne faut négliger aucune adresse, aucune piste, il faut être persévérant et pouvoir attendre parfois plusieurs années pour voir aboutir une recherche.

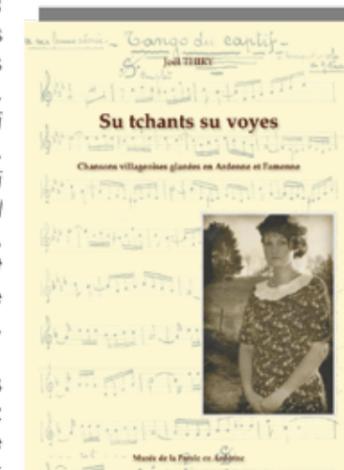
Quel a été le point le plus difficile à résoudre lors de votre travail ?

J'en vois deux. D'abord, la retranscription musicale des chansons ou des bribes de chansons que mes témoins chantaient avec un cœur gros comme ça. Les rythmes, les mélodies étaient souvent dénaturées par la transmission orale et il fallait en tirer le meilleur parti. Heureusement, ma fille, Pauline, et Gérard Lambert m'ont beaucoup aidé dans cette tâche. Et puis, il y a les chansons qui se trouvaient au bord de l'oubli. Leur existence m'était certifiée, mais il fallait retrouver un dernier dépositaire.

Ce livre reprend des chansons rochoises. De quoi traitent-elles ?

Sur les 162 chansons retenues, 38 proviennent de la commune de La Roche-en-Ardenne. Plusieurs ont été composées par deux auteurs prolifiques : Odon Fabry de Warepage et P. Valbronz (pseudonyme) de La Roche. Elles évoquent la guerre (*L'Hôtel des Bains*), les métiers (*Le petit potier*), les villages (*A Mwin,ni*), des légendes (*Li Bièrdjî d' Mousni*), des événements (*Li remambremant ol comone d' Ortô*), l'amour (*Mi pfit poyon*), la nostalgie (*L'vî Djozef Duton*), etc.

Toutes ces chansons peuvent revivre : elles ont été plaquées sur des airs connus à l'époque de leur rédaction ou alors les partitions les accompagnent.



Pensez-vous que la chanson dite "régionale" et la chanson en wallon ont encore un avenir ?

Il y a un public pour ces chansons et il y a donc aussi des interprètes. Et inversement. Il y a donc aussi et encore des auteurs pour ce type de chansons. Trouser une petite chanson en français ou en wallon pour fêter quelqu'un, ou pour commémorer un événement, cela se fait encore couramment. Ça met l'ambiance et l'esprit est fort semblable à celui de nos ancêtres chansonniers.

Propos recueillis par Jean-Michel Bodelet

Le livre « *Su tchants su voyes* » est disponible à un prix préférentiel (25 €) jusqu'au 30 mars prochain. Après cette date, le prix sera porté à 30 €. Il est possible de passer sa commande auprès du musée de la parole au 084/34.45.83 ou via le courriel contact@musedelaparoie.be



TVA BE 0828 450 495

Tendance Coiffure

Samrée 78a
6982 La Roche
084/31 50 09
Fermé le mardi

Dames - Hommes - Enfants

Hôtel "Le Luxembourg"
Restaurant "La Provence Chez Jeannot"

1A, Avenue du Hadja • 6980 La Roche • ☎ 084/41 14 15

Chers amis, voici notre nouveau
Menu "Plaisir"

Le velouté du moment
◆◆◆
La cassolette de scampí coulis léger de tomates et Pernod
ou
Les filets de sole "Mer du Nord"
beurre de crevettes grises
◆◆◆
Le filet pur de cochon de lait
aux chanterelles, gratin dauphinois
ou
Le coeur de saumon
aux aromates riz Basmati
◆◆◆
La gourmandise des amoureux

Prix du MENU 35 €
avec la sélection de vins 60 €

UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION!
☎ 084/41 14 15

Ouvert en soirée et le dimanche midi!

Acapelli

Coiffure mixte



Sandrine Gatez

Roupage, 43
La Roche-en-Ardenne
☎ (084) 41 26 13



Ramassage des immondices

La collecte des déchets est réalisée par la société REMONDIS selon le schéma suivant :

LUNDI	MARDI	VENDREDI
La Roche (ville), Vecpré, Villez, Lohan, Maboge, Borzée + ancienne commune d'Ortho	Anciennes communes de Beusaint, Halleux, Hives, Samrée + Cielle	La Roche (ville)

Les sacs doivent être placés en bordure de voirie et sortis, au plus tôt, après 21h la veille du jour de collecte et, au plus tard, avant 7h le jour de la collecte.

Collecte de piles sèches et lampes fluo

Le magasin Electro MOLHAN signale qu'il participe à la campagne de recyclage.

Parc à conteneurs

Horaires d'hiver (du 01/11 au 30/04) : ☎ : 084/43.30.16.
Du lundi au vendredi de 12h à 18h et le samedi de 9h à 18h.
Fermeture exceptionnelle : le mardi 18 mars 2014.

Ramassage des papiers-cartons

Le prochain ramassage aura lieu le **jeudi 17 avril 2014**.

Ramassage des encombrants

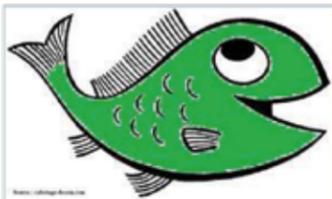
Le prochain ramassage « à la carte » aura lieu **du lundi 14 au vendredi 18 avril 2014**.
Renseignements complémentaires : Roland GILLET (084/244.031).

Taille des haies

La Commune possède un tracteur équipé pour tailler les haies (ramassage des branches non compris).
Tarif : 60 € pour la prise en charge + 1^{ère} heure de travail et 40 €/h pour les heures supplémentaires.
Renseignements : garage communal : Stéphane TRIBOLET (084/41.12.39).

Les guides composteurs

Chantal et Guy WARNIE - Warepage	084/34.52.76	de 10h à 18h
Jean-Marie BRANDELEER - Ortho	084/43.35.09	de 18h à 20h
Patrick VOLVERT - Floumont	081/24.82.48	heures de bureau
Philippe DONNEAU - Nisramont	0474/21.68.21	de 18h à 20h
Guy VAN ZELE - Floumont	084/43.35.72	de 9h à 20h



Enquête publique relative au Programme opérationnel pour le secteur de la pêche 2014-2020

Vous êtes invités à donner votre avis sur le Programme opérationnel pour le secteur de la pêche (2014-2020).

En Wallonie, ce programme concerne les activités d'aquaculture, de transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture, et la protection de la faune et de l'habitat aquatique.

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Projet assimilé à la catégorie A.2. (article D. 29-1§3 du Livre Ier du Code de l'Environnement). L'enquête publique est organisée du 10 février 2014 au 26 mars 2014. La séance de clôture se déroulera le 26 mars 2014 à 10h30.

Les documents sont consultables à l'Administration communale, Place du Marché, 1 à 6980 La Roche-en-Ardenne ou sur le site internet : <http://agriculture.wallonie.be/posecteurpeche>

Vous pouvez exprimer votre opinion sur le Programme opérationnel pour le secteur de la pêche (2014-2020), soit par courriel francois.fontaine@spw.wallonie.be, soit par écrit à l'adresse suivante : A l'attention de Mr François Fontaine, SPW/DGO3 Département des Programmes européens et des Accords Internationaux, Chaussée de Louvain 14 à 5000 Namur. Vos observations verbales pourront également être recueillies à l'Administration communale, Place du Marché, 1 à 6980 La Roche-en-Ardenne, tous les jours ouvrables de 9h à 12h, ou le samedi matin, sur rendez-vous, de 9h30 à 11h30 (084/24.50.60).

BURHAGRI sprl
20, Hives
6984 HIVES

0496/242.454. 0496/242.458.
Travaux agricoles

TERRASSEMENTS
* travaux de terrassement, d'aménagement, d'égouttage.
* placement de citernes à eau ou autres.
* placement de stations d'épuration agréées Région wallonne.
* location de containers et vente de produits de carrière.
Travaux agricoles





Pourquoi le fauchage tardif ? La vie sauvage emprunte aussi nos routes !

Les bords des routes accueillent la vie sauvage et participent au réseau écologique. Ces rubans de végétation sont d'excellents corridors biologiques, par où transitent de nombreuses espèces sauvages. Dans le cadre de l'opération de fauchage tardif des bords de routes qui se déroule sur le réseau routier communal et le long des principaux grands axes de circulation qui traversent la Wallonie, près de 7.000 relevés botaniques ont été réalisés. Ils ont permis d'identifier 800 espèces appartenant à la flore de Wallonie, dont 57 sont protégées en vertu de la loi sur la conservation de la nature et 35 autres considérées comme menacées de disparition dans notre Région. En effet, un certain nombre d'espèces, autrefois largement répandues, sont actuellement menacées par la destruction de nombreux habitats qui leur sont favorables, comme les prés de fauche, les landes, les zones humides, les haies, ...

Les bords des routes échappent à tout système de productions économiques et ont pu conserver les espèces végétales caractéristiques de nombreux milieux naturels ou semi-naturels. Ils apparaissent comme des réservoirs génétiques pour l'ensemble des espèces. Les espèces trouvent leur place en fonction du climat régional ou local, de la nature du sol et de sa fertilité, du relief et de la pente des talus, de l'exposition au soleil, de la nature de la parcelle voisine (champ, prairie, bois ou forêt) mais également en fonction de la gestion pratiquée sur les bords de routes.

Le fauchage est le moyen le plus utilisé pour l'entretien des bords de routes. Initialement, il était pratiqué pour répondre favorablement aux aspects de sécurité routière et aux critères de propreté en vigueur, imposant la plupart du temps une herbe maintenue courte.

Seule une fauche très régulière permet de répondre à ces objectifs, mais elle ne permet pas le développement d'une vie sauvage riche en espèces.

Limiter le fauchage à un passage annuel et le réaliser en fin de saison, après le 1^{er} août ou le 1^{er} septembre voire plus tard encore, permet aux plantes de croître, fleurir et fructifier. Les fleurs vont attirer une quantité impressionnante d'insectes butineurs à la recherche de pollen et de nectar. Ils féconderont les fleurs qui produiront les graines utiles au réensemencement de l'espèce mais aussi à toutes les espèces animales granivores. Le couvert végétal sera un endroit de quiétude pour beaucoup d'animaux qui s'y produiront. Ainsi, un bord de route fauché en fin d'été offre bien plus de services à la nature qu'un bord de route fauché trop tôt ou trop souvent.

Il est évident que ce système de fauchage ne s'applique qu'aux zones pouvant accueillir, sans danger pour les usagers de la route, une végétation herbacée ayant atteint sa taille maximale. Pour les usagers de la route, en particulier pour les piétons, sur les axes fréquemment empruntés, une bande de sécurité d'une largeur d'environ 1 mètre est régulièrement fauchée le long de la chaussée. Ceci permet également d'éviter que les hautes herbes ne retombent sur la route.

Les endroits dangereux continuent à être fauchés régulièrement tout au long de l'année. C'est le cas des bords de routes situés à hauteur des carrefours, à hauteur des propriétés riveraines mais aussi à l'intérieur des virages. Ces règles de sécurité n'empêchent pas une certaine souplesse dans l'exécution des fauchages. Exemples : l'interruption de la bande de sécurité à hauteur d'un massif fleuri ou l'application du fauchage tardif lorsque le danger ne provient pas des abords. Dans les agglomérations, le fauchage sera tardif pour les talus présentant un aspect fleuri intéressant ou abritant des espèces rares ou protégées.

Notre commune ayant adhéré au projet MAYA, nous opterons cette année encore pour ce système de fauchage tardif aux endroits propices et limiterons - voire bannirons - l'utilisation de pesticides sur les parcelles communales.

Nous invitons par ailleurs la population à soutenir notre action en faveur de la biodiversité en optant pour un jardin sans pesticide par des gestes simples :

- Inviter les prédateurs naturels ;
- Privilégier les plantes robustes résistantes aux ravageurs et aux maladies ;
- Créer un milieu diversifié ;
- Enrichir le sol avec du compost ;
- Pailler afin de diminuer les arrosages.



VENDREDI 21 MARS 2014 À 20 heures

Salle du CPAS de La Roche - Rue de Beusaint, 2

CONFERENCE

« Quel rôle majeur jouent les insectes mellifères, et particulièrement les abeilles, dans le maintien de notre écosystème et quelles sont les espèces végétales à cultiver dans nos jardins afin d'attirer ces insectes ? »



Par :

Jacques BAUDOIN, apiculteur passionné, professeur au Centre de Formation Apicole de Floumont/Ortho - Section de l'Union Royale des Ruchers Wallons (U.R.R.W.)

et

Marc KNAEPEN, conférencier renommé, ancien chroniqueur de l'émission « Jardin et loisirs » avec laquelle il a collaboré pendant 15 ans, rédacteur en chef de la seule revue francophone sur le jardin « Notre jardin », écrivain et collaborateur scientifique aux Espaces botaniques ULg.



Nos interlocuteurs répondront ensuite à vos questions.

- Droit d'entrée : GRATUIT

Léon ANDRE,
Echevin de l'Environnement.

Guy GILLOTEAUX,
Bourgmestre.

Conférence présentée par Mme Karin Provoost sur le thème de « La Spiruline »



« La Spiruline, micro algue qui croît dans les eaux douces et riches en sels minéraux de certains lacs africains est un aliment riche et complet en micronutriments. A-t-elle sa place au sein de notre de notre alimentation ? »

Où ? Salle communale de Vecmont

Quand ? Le Jeudi 27 mars à 20h

(Si vous souhaitez déguster le produit, amenez tasse et théière).

LES INFOS DE L'AIVE

Le week-end du 5 et 6 avril 2014, nous vous attendons pour le nettoyage annuel des routes et berges de notre commune

NETTOYONS LES BORDS DE ROUTES ET DE RIVIERES

Quand? Les 5 et 6 avril 2014.

Quoi ? Comme chaque année, les partenaires de Pure Province se mobilisent pour un grand nettoyage des bords de routes et de rivières. Rejoignez-nous seul, avec votre famille, vos voisins, votre club sportif ou votre association.

Infos ? www.pureprovince.be, pascal.micha@idelux-aive.be, tel. 061 41 11 26

VOTRE VIEUX VELO PEUT ENCORE SERVIR !

Comment ? En lui offrant une seconde vie.

Quand ? Le samedi 26 avril 2014 de 9h à 18h.

Où ? Dans votre parc à conteneurs.

Quoi ? Les vélos adulte, les trottinettes, les vélos enfant, ... en bon état !

Pourquoi ? Pour faire des heureux tout en préservant notre environnement.

Plus de 3.500 vélos ont été collectés en 6 ans. Ils ont été remis sur les routes par des associations locales et des ateliers vélo.

Contact ? Tel. 063 23 19 73, marie-noelle.minet@idelux-aive.be



UNE VIDÉO VAUT MIEUX QU'UN LONG DISCOURS

Le tri sans soucis ? Pas toujours... Il est bon, de temps en temps, de rappeler les consignes de tri et d'expliquer le « pourquoi du comment ». Quand sortir mes poubelles ? Comment le camion pèse-t-il mon duo-bac ? Le camion qui passe devant chez moi est-il vraiment compartimenté ?

L'AIVE est confrontée en permanence à ces questions.

Pour aider les citoyens à mieux comprendre et appliquer les consignes de tri, l'intercommunale a réalisé 7 vidéos. En images, le « bon » et le « mauvais » trieur dialoguent et apportent concrètement des réponses aux interrogations les plus fréquentes. **A voir** sur www.aive.be.

NE VOUS LAISSEZ PAS SURPRENDRE ...

Les parcs à conteneurs seront fermés :

- le mardi 18 mars 2014 (formation du personnel) ;
- du samedi 19 avril au lundi 21 avril 2014 inclus (week-end de Pâques).

Infos ? dechets@idelux-aive.be 063 23 18 11 - www.aive.be



Achetez les produits recyclés par l'AIVE !

Le compost vert

L'AIVE composte chaque année 40.000 tonnes de déchets verts provenant des parcs à conteneurs.

Pour garantir un produit de qualité, de nombreux contrôles (montée en température, maturité, ...) sont effectués tout au long du processus de compostage.

Après 3-4 mois de maturation, le compost est affiné, puis stocké en lot de 1.000 tonnes.

Un échantillon de chaque lot est analysé par un laboratoire agréé pour garantir la conformité du compost. Il peut alors être proposé à la vente, en sacs ou en vrac.

Le compost vert est en vente :

- en sac de 40 litres (3 euros) dans tous les parcs à conteneurs ;
- en vrac (pour les plus grosses quantités) au départ des installations de l'AIVE à Habay. Le prix varie en fonction des quantités commandées.

Les intérêts du compost vert :

- il favorise la croissance des plantes ;
- il améliore aussi la structure du sol.

Mais attention, le compost doit toujours être utilisé en mélange avec de la terre, du sable ou du terreau : 1/3 de compost, 2/3 de substrats. Pur, le compost risque de « brûler » les semis ou les plantes.

Infos ? guy.schmitz@idelux-aive.be

Les concassés recyclés

Chaque année, 40.000 tonnes de déchets inertes sont collectées dans les parcs à conteneurs de l'AIVE. Depuis 2005, ils sont concassés et criblés pour devenir un matériau de sous-fondation.

Les concassés recyclés de l'AIVE répondent aux critères de qualité de la certification « CE2+ ». Ils répondent donc aux exigences du cahier des charges technique « Qualiroute ».

Les concassés sont en vente :

A Habay et à Tenneville au prix de 5 euros TVAC, la tonne.

Infos ? christophe.arnould@idelux-aive.be

Vive les circuits courts...

Triés par les citoyens dans les parcs à conteneurs, recyclés par l'AIVE sur ses sites de traitement des déchets, il ne reste plus qu'à utiliser ces produits recyclés chez nous.

Quoi de mieux que ces circuits courts : ils cumulent les avantages économiques et environnementaux dans l'intérêt des communes, des entrepreneurs et des citoyens.

Editeur responsable : AIVE, drève de l'arc-en-ciel, 98 à 6700 Arlon. dechets@idelux-aive.be
www.aive.be www.facebook.com/intercommunaleAIVE ☎ 063 231 811

SPRL BS Nouvelles constructions
Transformations
Aménagements

CONSTRUCTION

BODSON Jonathan: 0495/644.739 - SIMON Grégory: 0475/537.323
Bérismenil, 8C - 6982 La Roche - mail: bsconstruction6980@gmail.com

Sabine Lecocq

Photographe diplômée

tel/fax : 0032 84 / 45 68 51
E-mail : lecocq.sabine@belgacom.net
GSM : 0032 477 / 13 03 93

Mariage, communion, baptême,
bar-mitsva, naissance, book-mode,
pub, sport, ... immortalisez tous les
moments chers à votre coeur.

Yves Dewalque

Chauffage
Sanitaire
Poèlerie
Ventilation
Mazout - Gaz
Bois pellet
Solaire

Quai de l'Ourthe, 17 - 6980 LA ROCHE
Tél. 084.41.13.50 - Fax 084.37.93.60

Pizzeria MEZZOGIORNO

Chers clients,
la pizzeria MEZZOGIORNO
vous propose ses pizzas
et plats à emporter

Pizza à domicile
MEZZOGIORNO c'est facile !

1, Place du Bronze
6980 La Roche-en-Ardenne
☎ 084/41 18 26

Différentes réalisations du Service Travaux de l'Administration communale de La Roche.

Elagage et abattage d'arbres au Parc à gibier et sur un terrain du CPAS à La Roche



Abattage d'un arbre à Hubermont



Elagage et taille d'arbres rue de l'Eglise et à proximité de la salle de Vecmont



Taille de haies près de l'église d'Ortho



Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter Monsieur Stéphane TRIBOLET au 084/41.12.39.

Stéphane TRIBOLET, Chef des Travaux

Charles RACOT, Premier Echevin.



Permanences de Mr le Bourgmestre

Guy GILLOTEAUX assurera, sauf imprévu, ses permanences de mars tous les samedis matin, de 9h00 à 12h00.

Vous pouvez également prendre rendez-vous en téléphonant au 0495/79.82.71.

Service population/état civil

Le service Population/Etat civil règle les matières administratives liées à la tenue du fichier national. Si votre situation professionnelle subit un changement ou n'a pas été déclarée, veuillez donc nous avertir le plus rapidement possible afin que celui-ci puisse effectuer les changements nécessaires.

Vous désirez obtenir rapidement des informations sur les procédures de délivrance de document :

- fabienne.nollomont@la-roche-en-ardenne.be → joel.chisogne@la-roche-en-ardenne.be
- elodie.gaspard@la-roche-en-ardenne.be

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h. (Tél. : 084/41.12.39)

Une permanence est également organisée tous les samedis de 8h30 à 12h30.

CPAS

Centre Public d'Action Sociale de La Roche - Rue de Beusaint, 2 à La Roche - 084/41.18.72.

Le service administratif est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Pour les services plus spécifiques, des permanences sont organisées selon l'horaire suivant :

- **Service social** : - Guy BASTIN : le lundi et le jeudi, de 8h30 à 11h45 ;
- Bénédicte SERVAIS : le mardi et le vendredi, de 8h30 à 11h45 ;
- Laura STILMANT : le mercredi, de 8h30 à 11h45.
- **Service insertion socio-professionnelle** : Christine LOURTHIE : mardi et jeudi, de 8h30 à 11h45.
- **Service allocations chauffage** : - le mardi, de 13h à 16h ;
- le mercredi, de 13h à 16h ;
- le vendredi, de 8h30 à 11h45.
- **Service médiation de dettes** : Aline LIEGEOIS : le mardi, de 8h30 à 11h45.

Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.)

Besoin d'un coup de main ! Les personnes physiques et morales (associations, écoles...) peuvent faire effectuer certaines activités via l'ALE.

Inscription : 7,45 € par an. **Prix du chèque ALE** : 6,45 € (= 1 heure de travail, assurance comprise).

Possibilité de déductions fiscales de 30 %. Déplacements du travailleur à votre charge : 0,25 €/km.

Info-formations : Infos sur toutes les formations de la province de Luxembourg.

Notre adresse : rue de Beusaint, 19 (1^{er} étage) à 6980 La Roche. **E-mail** : alelaroche524@yahoo.fr

Ouverture au public : tous les mardis de 9h à 12h.

Renseignements et inscriptions : BOURCY Richard, agent ONEM-ALE (0496/21.10.14).

ACTION LOGEMENT 125
1889-2014

UN WALLON SUR CINQ BÉNÉFICIE
D'UNE AIDE AU LOGEMENT
ET VOUS ?

DE FÉVRIER À MAI 2014

DES ANIMATIONS DANS TOUTE LA WALLONIE
POUR TOUT SAVOIR SUR L'ACTION PUBLIQUE EN MATIÈRE DE LOGEMENT
(expositions, points d'information, visites pédestres et motorisées, débats)
PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.ACTIONLOGEMENT125.BE

Chanteloup
SERVICE TRAITEUR

Geradin Thérèse
0497/64 17 57

Halleux 41 - B-6986 Halleux
chanteloup@skynet.be | www.chanteloup.be

Coiffure Isabelle

SPECIALITES : COUPES HOMMES & DAMES



25, Place du Bronze
6980 LA ROCHE-EN-ARDENNE
☎ 084/41 23 55

Commune de LA ROCHE-EN-ARDENNE

AVIS URBANISME

Conformément aux dispositions des articles 29 à 32 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 04/07/2002 (M.B. du 21/09/2002) organisant l'évaluation des incidences sur l'environnement dans la Région wallonne, la Ville de La Roche-en-Ardenne informe le public de la réalisation d'une étude d'incidences relative à l'aménagement d'un lotissement de plus de 2 hectares dans le quartier du Pafy à La Roche-en-Ardenne.

- **Demanderesse** : Ville de La Roche-en-Ardenne, Place du Marché 1 à 6980 La Roche-en-Ardenne ;
- **Projet** : Lotissement d'un bien communal sis dans le quartier du Pafy à La Roche-en-Ardenne (76 lots) ;
- **Information** : Une réunion d'information est organisée le mardi 11 mars à 20h à la salle du C.P.A.S., rue de Beausaint 2 à 6980 La Roche-en-Ardenne.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, émettre ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant par écrit au Collège communal, Place du Marché, 1 à 6980 La Roche-en-Ardenne, en y indiquant ses nom et adresse.

Pour le Collège,

Le Directeur général,
C. DEVUYST.

Le Bourgmestre,
G. GILLOTEAUX.

Accueil Temps Libre (A.T.L.)

Les accueillantes extrascolaires et les animatrices prennent soin de vos enfants lors des accueils extrascolaires.

Le service ATL est situé à l'administration communale, Place du Marché 1 à La Roche, au 2^{ème} étage. La coordinatrice, Carine Sénéchal, est disponible : - les lundis, mardis et vendredis de 9h à 12h.
- les mercredis de 9h à 18h.

En cas de besoin, vous pouvez la contacter au 0490/64.48.86. Laissez-lui un message et elle vous rappellera dès que possible. Pour la rencontrer, il est préférable de prendre un RDV. Vous pouvez aussi lui envoyer un courriel à l'adresse suivante : carine.senechal@la-roche-en-ardenne.be

Location des chapiteaux communaux

Les chapiteaux de la Commune peuvent être loués par les associations (150 €/chapiteau).

Renseignements : HENET Clarence : 084/245.058. (uniquement le matin, du lundi au vendredi).

Salles communales

Centre sportif et culturel La Roche - C/O M. Dominique Caprasse	☎ : 085/71.27.76 (privé) ou 0496/438.539
Salle Li Mahonette de Beausaint - C/O Mme Isabelle André	☎ : 084/41.27.80 ou GSM : 0497/361.066
Salle du football de Bérismenil - C/O M. Ernest Bultot	☎ : 084/44.42.86
Salle de l'ancienne école de Bérismenil - C/O Mme A-M Moussebois	☎ : 084/44.43.89
Halle de Maboge - C/O M. Guy Christophe	☎ : 084/31.59.22
Salle de Buisson - C/O M. Guy Toussaint	☎ : 084/43.30.14 ou GSM : 0479/489.860
Salle de Hives - C/O M. Jean-Michel Bodelet	☎ : 0497/273.309
Salle de Samrée - C/O M. Jean-Marie Prévot	☎ : 084/44.40.54
Chalet du Ski à Samrée - C/O M. Léon Hardy	☎ : 084/44.43.18
Salle de l'école d'Ortho - C/O Mme Isabelle Toussaint - Servais	☎ : 084/43.33.56
Salle de Halleux - C/O Mme Anne-Marie Gérard - Jacoby	☎ : 084/41.16.82
Salle «La Fête des Blés» de Warempage - C/O M. Michaël Englebert	☎ : 084/21.30.73 ou GSM : 0497/190.520.
Salle « La Maison du Plateau » de Vecmont :	
- Président : M. Philippe Félix	☎ : 0496/257.859
- Pour les réservations : Mme Danielle Collignon - Wathélet	☎ : 084/41.21.85 ou GSM : 0495/672.758.

Cyberespace

Le Cyberespace met à votre disposition 2 ordinateurs à l'Hôtel de Ville de La Roche.

Le tarif est le suivant : 0,50 €/h pour les moins de 18 ans et de 1 €/h pour les 18 ans et plus.

Attention : âge minimum : 12 ans.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

Il vous suffit de réserver votre ordinateur auprès du Service Population (084/41.12.39).



Mic-ados amo

Mic-Ados est un service d'aide et d'accompagnement aux jeunes de moins de 18 ans dans leur milieu de vie. Ecoute, soutien dans des démarches, recherche d'informations, ... voilà ce que peuvent trouver les jeunes chez Mic-Ados. Les parents peuvent également venir chercher un soutien pour l'éducation. Service gratuit, anonyme, indépendant et respectueux des conceptions de chacun.

Renseignements : Mic-Ados, 15 place du Bronze (2^{ème} étage), 6980 La Roche. Tél : 084/31.19.31.

Permanence téléphonique le mercredi de 12h à 14h au 0494/25.53.08.

Gardes vétérinaires

Le vétérinaire Philippe PAULUIS, rue de Beausaint, 23A à La Roche, signale qu'il effectue une garde de week-end. Ses prochaines gardes auront lieu : - le samedi 8 mars dès 15h et le dimanche 9 mars.

- le samedi 22 mars dès 15h et le dimanche 23 mars.

Renseignements : 084/41.22.05 ou 0496/72.18.67.